



## Mise à disposition de la Note d'Opération Emission d'OCEANES

**Paris, le 27 janvier 2014 – La Note d'Opération concernant l'émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« OCEANE ») a été déposée auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 24 janvier 2014.**

Ce document est disponible dans les conditions réglementaires. Il peut être consulté dans l'espace "Entreprise" du site internet d'ATARI (<http://www.atari.com>) ainsi que sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

### **Une Note d'opération est mise à la disposition du public à l'occasion de :**

- l'Emission avec maintien du droit préférentiel de souscription (DPS) et l'admission aux négociations sur le marché réglementé de NYSE Euronext à Paris d'un emprunt obligataire d'un montant nominal de 25 845 289,75 euros (l'« **Emission** ») susceptible d'être porté à 28 750 000 euros, par l'Emission de 103 381 159 obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles ou existantes (« **OCEANE** ») d'une valeur nominale unitaire de 0,25 euro, ce nombre étant susceptible d'être porté à 115 000 000 OCEANE en cas d'exercice en totalité de la clause d'extension, l'Emission pouvant être souscrite en numéraire ou par compensation de créances, deux actions donnant droit à sept OCEANE ;
- l'Emission et l'admission ultérieure aux négociations sur Euronext Paris des actions nouvelles susceptibles d'être émises lors de la conversion des OCEANE ;
- Période de souscription : du 27 janvier 2014 au 14 février 2014.

### **Le prospectus (le « Prospectus ») est composé :**

- du Document de Référence de la société ATARI, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (l'« AMF ») le 6 novembre 2013 sous le numéro D.13-1020 (le « Document de Référence »),
- de l'Actualisation du Document de Référence, déposée auprès de l'AMF le 24 janvier 2014 sous le numéro D.14-024 (l'« Actualisation du Document de Référence »),
- de la Note d'opération, et
- du résumé du Prospectus (inclus dans la Note d'opération)

### **Visa de l'Autorité des Marchés Financiers sur le Prospectus**

En application des articles L.412-1 et L.621-8 du Code monétaire et financier et de son Règlement général, notamment de ses articles 211-1 à 216-1, l'Autorité des marchés financiers a apposé le visa n°14-024 en date du 24 janvier 2014 sur le prospectus. Ce prospectus a été établi par l'Emetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Le visa, conformément aux dispositions de l'article L.621-8-1-I du Code monétaire et financier, a été attribué après que l'AMF a vérifié que le document est complet et compréhensible et que les informations qu'il contient sont cohérentes. Il n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération, ni authentification des documents comptables et financiers présentés.

### **A propos d'Atari**

Atari, constitué d'Atari SA et de ses filiales, est un groupe global de divertissement interactif et de licences multiplateforme. Véritable innovateur du jeu vidéo fondé en 1972, Atari possède et/ou gère un portefeuille de plus de 200 jeux et franchises, dont des marques mondialement connues comme Asteroids®, Centipede®, Missile Command®, Pong®, ou Test Drive®. De cet important portefeuille de propriétés intellectuelles Atari tire des jeux attractifs en ligne (via un navigateur web, sur Facebook et en téléchargement) pour les smartphones, les tablettes, les autres terminaux connectés. Atari développe et distribue également des loisirs interactifs pour les consoles de jeux de Microsoft, Nintendo et Sony. Atari met également à profit sa marque et ses franchises avec des accords de licence via d'autres média, des produits dérivés et l'édition. Plus d'information sur [www.atari.com](http://www.atari.com)

### **Contacts**

Relations investisseurs

Calyptus – Marie Calleux

Tel + 33 1 53 65 68 68 - [atari@calyptus.net](mailto:atari@calyptus.net)